



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND
RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2023

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT TRADITIONNELS PORTLAND

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

31 MARS 2023

Table des matières

• Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	3
• Fonds équilibré canadien Portland	4
• Fonds équilibré mondial Portland	11
• Notes annexes	19

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Les états financiers ci-joints du Fonds équilibré canadien Portland et du Fonds équilibré mondial Portland (collectivement, les « Fonds ») ont été préparés par Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire »), en sa qualité de gestionnaire des Fonds. Le gestionnaire des Fonds est responsable des informations et des représentations contenues dans ces états financiers. En sa qualité de fiduciaire des Fonds, le conseil d'administration du gestionnaire a approuvé les états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédures appropriées pour s'assurer que l'information financière présentée est pertinente et fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants basés sur des estimations et le jugement. Les principales méthodes comptables que la direction estime être appropriées pour les Fonds figurent à la note 3 des présents états financiers.

« Michael Lee-Chin »

Michael Lee-Chin
Administrateur
Le 3 mai 2023

« Robert Almeida »

Robert Almeida
Administrateur
Le 3 mai 2023

Les présents états financiers n'ont pas été examinés par un auditeur indépendant.

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 515 631 \$	13 190 756 \$
Souscriptions à recevoir	2 987	2 684
Montant à recevoir pour les placements vendus	–	600 314
Dividendes à recevoir	73 787	70 020
Placements (note 5)	30 666 673	28 247 559
Actifs dérivés	160 315	–
	<u>36 419 393</u>	<u>42 111 333</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	42 720	43 974
Charges à payer	19 129	20 177
Rachats à payer	27 893	53 860
Montants à payer pour des placements achetés	–	410 214
Passifs dérivés	–	717 925
	<u>89 742</u>	<u>1 246 150</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>36 329 651 \$</u>	<u>40 865 183 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	16 682 122	16 045 276
Série F	19 647 529	24 819 907
	<u>36 329 651 \$</u>	<u>40 865 183 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	1 147 213	1 149 665
Série F	1 284 213	1 680 130
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	14,54 \$	13,96 \$
Série F	15,30 \$	14,77 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements et les dérivés		
Dividendes	812 327 \$	574 065 \$
Intérêts à distribuer	169 786	6 252
Profit (perte) net réalisé sur les placements	529 466	1 692 490
Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	(635 405)	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	1 589 383	(1 255 444)
	<u>2 465 557</u>	<u>1 017 363</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(9 679)	(22 752)
Total des revenus (de la perte)	<u>2 455 878</u>	<u>994 611</u>
Charges		
Frais de gestion (note 8)	260 326	282 768
Coûts des rapports aux porteurs de parts	75 241	95 045
Retenues d'impôt	20 059	9 318
Honoraires d'audit	15 261	7 165
Droits de garde	15 050	14 838
Frais juridiques	11 532	12 036
Coûts de transactions	5 594	10 340
Frais du comité d'examen indépendant	1 164	1 286
Frais bancaires	152	–
Total des charges d'exploitation	<u>404 379</u>	<u>432 796</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 051 499 \$</u>	<u>561 815 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	832 378 \$	136 405 \$
Série F	1 219 121 \$	425 410 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,72 \$	0,13 \$
Série F	0,74 \$	0,27 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	16 045 276 \$	16 920 254 \$
Série F	24 819 907	29 411 890
	<u>40 865 183</u>	<u>46 332 144</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	832 378	136 405
Série F	1 219 121	425 410
	<u>2 051 499</u>	<u>561 815</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(150 136)	–
Série F	(510 943)	(249 082)
	<u>(661 079)</u>	<u>(249 082)</u>
Profits nets réalisés sur les placements		
Série A	–	(948 789)
Série F	–	(1 158 349)
	<u>–</u>	<u>(2 107 138)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(661 079)</u>	<u>(2 356 220)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	623 083	2 399 945
Série F	1 209 405	2 739 333
	<u>1 832 488</u>	<u>5 139 278</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	134 126	896 309
Série F	423 627	1 202 906
	<u>557 753</u>	<u>2 099 215</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(802 605)	(653 005)
Série F	(7 513 588)	(3 583 770)
	<u>(8 316 193)</u>	<u>(4 236 775)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>(5 925 952)</u>	<u>3 001 718</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	16 682 122	18 751 119
Série F	19 647 529	28 788 338
	<u>36 329 651 \$</u>	<u>47 539 457 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 051 499 \$	561 815 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements	(529 466)	(1 692 490)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(1 589 383)	1 255 444
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	(1 200)	34
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(3 767)	56 976
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	(2 302)	4 623
Achat de placements	(9 112 255)	(6 561 399)
Produit de la vente de placements	8 123 850	11 423 843
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(1 063 024)	5 048 846
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Distributions aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(103 326)	(257 005)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	1 694 674	4 846 269
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(8 204 649)	(3 979 068)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(6 613 301)	610 196
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 676 325)	5 659 042
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	1 200	(34)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	13 190 756	10 136 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	5 515 631	15 795 369
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	123 222 \$	6 498 177 \$
Placements à court terme	5 392 409	9 297 192
	5 515 631 \$	15 795 369 \$
Activités d'exploitation :		
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôt	169 786 \$	6 252 \$
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	788 501 \$	621 723 \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions	Titres	Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Canada				
226 700	FINB BMO échelonné actions privilégiées	1 951 401 \$	2 040 300 \$	
144 300	FNB Horizons Actif actions privilégiées	1 187 119	1 083 693	
100 000	FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 106 443	1 090 000	
	Total des actions privilégiées	4 244 963	4 213 993	11,6 %
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
26 615	Banque de Montréal	2 458 600	3 203 914	
49 135	Banque Canadienne Impériale de Commerce	2 339 516	2 815 927	
5 726	La Société Canadian Tire Limitée	838 273	1 009 894	
50 200	Great-West Lifeco Inc.	1 507 286	1 798 164	
5 600	Suncor Énergie Inc.	258 665	234 976	
50 400	La Banque de Nouvelle-Écosse	3 346 650	3 430 728	
36 896	La Banque Toronto-Dominion	2 336 393	2 986 731	
		13 085 383	15 480 334	42,6 %
Îles Caïmans				
233 000	CK Hutchison Holdings Limited	1 976 586	1 953 605	5,4 %
Royaume-Uni				
115 079	Vodafone Group PLC – CAAÉ parrainé	2 414 706	1 717 043	4,7 %
États-Unis				
57 600	Citigroup Inc.	3 767 163	3 650 218	
96 400	First Horizon Corporation	2 069 400	2 316 460	
25 400	Verizon Communications Inc.	1 227 702	1 335 020	
	Total des actions ordinaires	7 064 265	7 301 698	20,1 %
	Total du portefeuille de placements	24 540 940	26 452 680	72,8 %
		28 785 903	30 666 673	84,4 %
CONTRATS DE CHANGE À TERME (annexe 1)				
	Profit total latent sur les contrats de change à terme	–	160 315	0,5 %
	Placements nets	28 785 903	30 826 988	84,9 %
	Coûts de transactions	(10 380)	–	–
		28 775 523 \$	30 826 988	84,9 %
	Autres actifs, moins les passifs		5 502 663	15,1 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		36 329 651 \$	100,0 %

Annexe 1

Prix du contrat	Date de règlement	Monnaie achetée			Monnaie vendue			Profit (perte) latent (\$)
		Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 31 mars 2023 (\$)	Monnaie	Montant (\$)	Valeur au 31 mars 2023 (\$)	
0,729969633	15 juin 2023	Dollar canadien	10 959 360	10 959 360	Dollar américain	8 000 000	10 799 045	160 315
							Perte latente	160 315

a) COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau ci-après présente le montant brut des actifs et des passifs financiers comptabilisés du Fonds qui sont compensés en vertu d'un accord de compensation ou d'ententes similaires au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022.

	31 mars 2023 (\$)	30 septembre 2022 (\$)
Montant brut des actifs dérivés	160 315	–
Montant brut des passifs dérivés	–	(717 925)
Exposition nette	160 315	(717 925)

b) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 3 066 667 \$ (30 septembre 2022 : 2 824 756 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par région	31 mars 2023	30 septembre 2022
Canada	54,2 %	47,8 %
États-Unis	20,1 %	11,0 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15,2 %	32,3 %
Îles Caïmans	5,4 %	5,1 %
Royaume-Uni	4,7 %	5,2 %
Contrats de change à terme	0,5 %	(1,7) %
Autres actifs (passifs) nets	(0,1) %	0,3 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Finance	55,5 %	44,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15,2 %	32,3 %
Fonds négociés en bourse	11,6 %	10,8 %
Services de communication	8,4 %	7,3 %
Industrie	5,4 %	5,1 %
Produits de consommation discrétionnaire	2,8 %	1,6 %
Énergie	0,7 %	–
Contrats de change à terme	0,5 %	(1,7) %
Autres actifs (passifs) nets	(0,1) %	0,3 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	1 953 605	1 953 605	–	195 360	195 360
Dollar américain	(10 782 434)	9 018 741	(1 763 693)	(1 078 243)	901 874	(176 369)
Total	(10 782 434)	10 972 346	189 912	(1 078 243)	1 097 234	18 991
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(29,7) %	30,2 %	0,5 %	(3,0) %	3,0 %	–

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Dollar de Hong Kong	–	2 084 999	2 084 999	–	208 500	208 500
Dollar américain	(13 332 307)	6 621 112	(6 711 195)	(1 333 231)	662 111	(671 120)
Total	(13 332 307)	8 706 111	(4 626 196)	(1 333 231)	870 611	(462 620)
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(32,6)%	21,3 %	(11,3)%	(3,3)%	2,1 %	(1,2)%

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt. Le Fonds est indirectement exposé au risque de taux d'intérêt de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de crédit

Le Fonds était exposé au risque de crédit, car il détenait de la trésorerie et des contrats de change à terme. La trésorerie du Fonds est tenue dans une institution financière ayant une notation de A de Standard & Poor's. Par conséquent, le risque de crédit est minime. Au 31 mars 2023, le Fonds avait, auprès d'une contrepartie, des contrats de change à terme dont le profit latent était de 160 315 \$ (30 septembre 2022 : perte latente de 717 925 \$). La contrepartie, Marchés mondiaux CIBC inc., avait une note de A-1 de Standard & Poor's, ce qui dépasse l'exigence minimale prévue par la législation sur les valeurs mobilières. Le Fonds est également indirectement exposé au risque de crédit de par ses placements dans des FNB d'actions privilégiées.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

c) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	30 666 673	–	–	30 666 673
Passifs dérivés	–	160 315	–	160 315
Total	30 666 673	160 315	–	30 826 988

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	28 247 559	–	–	28 247 559
Passifs dérivés	–	(717 925)	–	(717 925)
Total	28 247 559	(717 925)	–	27 529 634

d) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Les tableaux ci-dessous présentent un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	2 040 300	1 515	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 083 693	1 101	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 090 000	986	0,1 %

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	2 169 519	1 772	0,1 %
FINB Horizons Actif actions privilégiées	1 125 540	1 264	0,1 %
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	1 138 000	1 075	0,1 %

États de la situation financière (non audité)

	Au 31 mars 2023	Au 30 septembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	414 608 \$	179 915 \$
Comptes sur marge (note 11)	5 505	1 937
Souscriptions à recevoir	193 298	250
Dividendes à recevoir	5 645	6 711
Placements (note 5)	2 318 906	2 386 261
	<u>2 937 962</u>	<u>2 575 074</u>
Passif		
Frais de gestion à payer	3 375	3 219
Charges à payer	1 283	1 219
Rachats à payer	6 195	-
Distributions à payer	1 742	1 420
	<u>12 595</u>	<u>5 858</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>2 925 367 \$</u>	<u>2 569 216 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	2 119 304	1 990 955
Série F	806 063	578 261
	<u>2 925 367 \$</u>	<u>2 569 216 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	255 651	254 496
Série F	86 428	66 189
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	8,29 \$	7,82 \$
Série F	9,33 \$	8,74 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Conseils en placements Portland Inc.

« Michael Lee-Chin »

Administrateur

« Robert Almeida »

Administrateur

États du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Revenu		
Profit (perte) net sur les placements		
Dividendes	31 780 \$	33 360 \$
Intérêts à distribuer	3 602	1 696
Profit (perte) net réalisé sur les placements et les options	(53 489)	1 293
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	285 188	152 034
	<u>267 081</u>	<u>188 383</u>
Autres revenus		
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(2 681)	(733)
Total des revenus (de la perte)	<u>264 400</u>	<u>187 650</u>
Charges		
Coûts des rapports aux porteurs de parts	76 666	66 232
Frais de gestion (note 8)	20 030	24 122
Honoraires d'audit	15 201	7 147
Frais juridiques	11 487	10 899
Retenues d'impôt	4 391	5 221
Frais du comité d'examen indépendant	1 159	1 283
Droits de garde	734	1 403
Coûts de transactions	220	144
Frais bancaires	2	26
Total des charges d'exploitation	<u>129 890</u>	<u>116 477</u>
Moins : charges absorbées par le gestionnaire	(97 627)	(78 707)
Charges d'exploitation nettes	<u>32 263</u>	<u>37 770</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>232 137 \$</u>	<u>149 880 \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	177 536 \$	135 251 \$
Série F	54 601 \$	14 629 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	0,70 \$	0,44 \$
Série F	0,82 \$	0,54 \$

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période		
Série A	1 990 955 \$	2 708 282 \$
Série F	578 261	255 028
	<u>2 569 216</u>	<u>2 963 310</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série A	177 536	135 251
Série F	54 601	14 629
	<u>232 137</u>	<u>149 880</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenus de placement nets		
Série A	(4 449)	(682)
Série F	(1 286)	(175)
	<u>(5 735)</u>	<u>(857)</u>
Remboursement de capital		
Série A	(53 388)	(65 968)
Série F	(14 789)	(5 808)
	<u>(68 177)</u>	<u>(71 776)</u>
Diminution nette liée aux distributions aux porteurs de parts rachetables	<u>(73 912)</u>	<u>(72 633)</u>
Transactions sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	20 385	1 451
Série F	186 712	6 415
	<u>207 097</u>	<u>7 866</u>
Réinvestissement des distributions		
Série A	50 868	61 396
Série F	13 315	3 490
	<u>64 183</u>	<u>64 886</u>
Rachats de parts rachetables		
Série A	(62 603)	(263 899)
Série F	(10 751)	(7 200)
	<u>(73 354)</u>	<u>(271 099)</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>197 926</u>	<u>(198 347)</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période		
Série A	2 119 304	2 641 799
Série F	806 063	266 379
	<u>2 925 367 \$</u>	<u>2 842 210 \$</u>

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les 31 mars	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 137 \$	149 880 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit) perte net réalisé sur les placements et les options	53 489	(1 293)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(285 188)	(152 034)
(Profit) perte de change latent sur la trésorerie	82	(268)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	1 066	63
Augmentation (diminution) des frais de gestion et des charges à payer	220	(364)
Achat de placements	(610)	(124 038)
Produit de la vente de placements	299 663	310 912
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	300 859	182 858
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Variation de la marge de trésorerie	(3 568)	307
Distributions aux porteurs de parts rachetables déduction faite des distributions réinvesties	(9 407)	(7 525)
Produit de l'émission de parts rachetables (note 3)	14 050	7 866
Sommes versées au rachat de parts rachetables (note 3)	(67 159)	(278 588)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(66 084)	(277 940)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	234 775	(95 082)
Profit (perte) de change latent sur la trésorerie	(82)	268
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	179 915	101 603
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	414 608	6 789
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :		
Encaisse	40 756 \$	6 789 \$
Placements à court terme	373 852	–
	414 608 \$	6 789 \$
Activités d'exploitation :		
Intérêts reçus déduction faite des retenues d'impôt	3 602 \$	1 696 \$
Dividendes reçus déduction faite des retenues d'impôt	28 455 \$	28 202 \$
Activités de financement :		
Intérêts versés	(2)\$	– \$

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 31 mars 2023

Nombre d'actions Titres		Coût moyen	Juste valeur	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
ACTIONS ORDINAIRES				
Canada				
240	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	27 634 \$	38 273 \$	
306	Fortis Inc.	16 340	17 579	
252	Banque Royale du Canada	21 707	32 571	
		65 681	88 423	3,0 %
Danemark				
590	Coloplast A/S	100 408	104 680	3,6 %
France				
440	Sanofi	59 667	64 646	2,2 %
Allemagne				
1 900	Fresenius SE & Co. KGaA	74 219	69 203	2,4 %
Irlande				
132	Linde plc	36 309	63 410	2,2 %
Espagne				
2 100	Red Eléctrica Corporación S.A.	53 285	49 863	1,7 %
Suisse				
350	Nestlé S.A.	49 995	57 625	
475	Novartis AG	59 764	58 769	
125	Roche Holding AG	60 210	48 182	
		169 969	164 576	5,6 %
Royaume-Uni				
1 340	Bunzl plc	43 815	68 295	
2 000	Compass Group PLC	46 742	67 788	
430	Croda International Plc	37 117	46 584	
835	Diageo plc	40 323	50 311	
		167 997	232 978	8,0 %
États-Unis				
600	American States Water Company	68 421	72 081	
175	American Tower Corporation	54 822	48 329	
766	California Water Service Group	54 869	60 252	
500	Cincinnati Financial Corporation	44 605	75 738	
471	Colgate-Palmolive Company	41 930	47 837	
1 000	Consolidated Edison, Inc.	110 668	129 298	
411	Genuine Parts Company	56 789	92 935	
1 200	Hormel Foods Corporation	70 567	64 677	
385	FNB iShares MSCI Japan	26 388	30 538	
550	Johnson & Johnson	101 436	115 215	
232	Kimberly-Clark Corporation	41 889	42 085	
374	McCormick & Company, Incorporated	42 003	42 059	
260	McDonald's Corporation	67 281	98 252	
332	PepsiCo, Inc.	59 883	81 798	
1 000	SJW Group	90 585	102 890	
153	Target Corporation	25 301	34 249	
208	The Clorox Company	41 808	44 483	
892	The Coca-Cola Company	61 071	74 780	
500	The Procter & Gamble Company	80 988	100 477	
618	Walmart Inc.	97 270	123 154	
		1 238 574	1 481 127	50,6 %
	Total des actions ordinaires	1 966 109	2 318 906	79,3 %
	Coûts de transactions	(1 449)	-	-
		1 964 660 \$	2 318 906	79,3 %
	Autres actifs, moins les passifs		606 461	20,7 %
	ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		2 925 367 \$	100,0 %

a) GESTION DES RISQUES

Veillez vous reporter à la note 5 pour obtenir une description des risques financiers présentés de façon détaillée ci-après.

Risque de prix

Le gestionnaire atténue le risque de prix par une diversification des titres et des autres instruments financiers tout en respectant les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Au 31 mars 2023, si le prix des placements détenus par le Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement augmenté ou diminué de 231 891 \$ (30 septembre 2022 : 238 626 \$). Les résultats réels pourraient être différents de ceux de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Risque de concentration

Les tableaux qui suivent présentent l'exposition du Fonds en pourcentage de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par région et par secteur au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

Par région	31 mars 2023	30 septembre 2022
États-Unis	50,6 %	54,6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,4 %	7,1 %
Royaume-Uni	8,0 %	8,0 %
Autres actifs (passifs) nets	6,3 %	–
Suisse	5,6 %	6,2 %
Danemark	3,6 %	3,2 %
Canada	3,0 %	11,4 %
Allemagne	2,4 %	2,2 %
France	2,2 %	1,8 %
Irlande	2,2 %	1,9 %
Espagne	1,7 %	1,8 %
Bermudes	–	1,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

Par secteur	31 mars 2023	30 septembre 2022
Biens de consommation de base	26,2 %	26,2 %
Soins de santé	15,8 %	16,3 %
Services aux collectivités	14,6 %	18,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14,4 %	7,1 %
Consommation discrétionnaire	8,9 %	11,8 %
Autres actifs (passifs) nets	6,3 %	–
Matériaux	3,8 %	3,6 %
Finance	3,7 %	5,0 %
Industrie	3,6 %	3,6 %
Immobilier	1,7 %	3,9 %
Fonds négociés en bourse	1,0 %	2,0 %
Énergie	–	1,8 %
Total	100,0 %	100,0 %

Risque de change

Les tableaux suivants présentent les monnaies étrangères auxquelles le Fonds avait une exposition directe importante au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, en dollars canadiens. Ils indiquent également l'effet potentiel, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies étrangères présentées, toutes les autres variables restant constantes.

31 mars 2023	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	1 166	232 978	234 144	117	23 297	23 414
Couronne danoise	–	104 679	104 679	–	10 468	10 468
Euro	–	183 712	183 712	–	18 371	18 371
Franc suisse	4 616	164 576	169 192	461	16 458	16 919
Dollar américain	9 720	1 544 537	1 554 257	972	154 454	155 426
Total	15 502	2 230 482	2 245 984	1 550	223 048	224 598
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,5 %	76,2 %	76,8 %	0,1 %	7,6 %	7,7 %

30 septembre 2022	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)	Monétaire (\$)	Non monétaire (\$)	Total (\$)
Livre sterling	2 048	204 377	206 425	205	20 438	20 643
Couronne danoise	–	83 342	83 342	–	8 334	8 334
Euro	–	147 822	147 822	–	14 782	14 782
Franc suisse	1 485	159 297	160 782	148	15 930	16 078
Dollar américain	79 833	1 451 210	1 531 043	7 983	145 121	153 104
Total	83 366	2 046 048	2 129 414	8 336	204 605	212 941
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3,2 %	79,7 %	82,9 %	0,3 %	8,0 %	8,3 %

Risque de taux d'intérêt

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, le Fonds n'était pas directement exposé à un important risque de crédit.

Risque de liquidité

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison de ses engagements liés à des passifs financiers.

Le risque de liquidité lié aux parts rachetables émises est géré au moyen d'un portefeuille diversifié au sein duquel les placements non liquides ne représentent pas plus de 10 % de l'actif net au moment de l'acquisition. Le Fonds peut également contracter des emprunts le temps de financer les rachats ou de régler des transactions. Toutes les autres obligations étaient payables dans les trois mois suivant la date de clôture. Les parts rachetables émises sont remboursables à vue.

b) ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Les tableaux qui suivent illustrent le classement des instruments financiers du Fonds évalués selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022 :

31 mars 2023	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 318 906	–	–	2 318 906
Total	2 318 906	–	–	2 318 906

30 septembre 2022	Actif (passif)			Total (\$)
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	
Actions – Positions acheteur	2 386 261	–	–	2 386 261
Total	2 386 261	–	–	2 386 261

c) ENTITÉS STRUCTURÉES

Les placements du Fonds dans des FNB sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes entourant leur valeur future. Le gestionnaire prend des décisions à la suite d'un contrôle diligent de la stratégie et de la qualité générale du gestionnaire du FNB.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des placements du Fonds dans des FNB au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022.

31 mars 2023	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FNB iShares MSCI Japan	30 538	12 423	–

30 septembre 2022	Placement à la juste valeur (\$)	Valeur liquidative (en millions de dollars)	% de la valeur liquidative
FINB BMO échelonné actions privilégiées	8 613	1 772	–
FNB Horizons Actif actions privilégiées	7 800	1 264	–
FNB iShares MSCI Japan	25 979	11 020	–
FINB iShares S&P/TSX Canadian Preferred Share	8 535	1 075	–

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds équilibré canadien Portland et le Fonds équilibré mondial Portland (individuellement, le « Fonds » et collectivement, les « Fonds ») sont des fiducies de placement à capital variable créées en vertu des lois de l'Ontario et régies par une convention de fiducie cadre modifiée et mise à jour périodiquement. Les Fonds offrent des parts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 5 avril 2023, dans sa version modifiée à l'occasion (le « prospectus »). Les dates de constitution des Fonds et de début des activités de chaque série des Fonds sont les suivantes :

Nom du Fonds	Date de constitution du Fonds	Début des activités	
		Série A	Série F
Fonds équilibré canadien Portland	1 ^{er} octobre 2012	31 octobre 2012	31 octobre 2012
Fonds équilibré mondial Portland	27 janvier 2005	18 février 2005	17 décembre 2013

Conseils en placements Portland Inc. (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire des Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7. Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens et leur publication a été autorisée par le conseil d'administration du gestionnaire le 3 mai 2023. Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de parts d'un nombre illimité de séries.

Les états de la situation financière des Fonds sont au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie des Fonds portent sur les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Le tableau qui suit présente les objectifs de placement de chacun des Fonds.

Nom du Fonds	Objectif de placement
Fonds équilibré canadien Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, principalement par des placements dans des titres à revenu fixe et dans des actions canadiennes.
Fonds équilibré mondial Portland	Procurer aux porteurs de parts des rendements totaux à long terme positifs, composés de revenus et de gains en capital, en investissant principalement à l'échelle mondiale dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers des Fonds ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instrument financiers

a) Classement

Les Fonds classent leurs actifs financiers selon le modèle économique qu'ils ont adopté pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Chaque Fonds peut être divisé en sous-portefeuilles qui adoptent des modèles économiques différents. Lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates établies, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le montant du capital impayé, l'actif financier est classé au coût amorti. Les Fonds classent leurs placements en actions, en titres à revenu fixe et en dérivés comme des actifs ou des passifs financiers à la JVRN.

L'obligation des Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ne satisfait pas aux critères de classement dans les capitaux propres et est donc présentée en tant que passif à l'état de la situation financière. Les Fonds ont décidé de classer leurs obligations au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en tant que passifs financiers à la JVRN.

Tous les actifs et les passifs restants des Fonds sont classés au coût amorti et sont inscrits au montant à payer, après actualisation pour traduire la valeur temps de l'argent, s'il y a lieu.

Les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont semblables aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Par conséquent, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables devrait correspondre, dans tous les aspects significatifs, à la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations avec les porteurs de parts. La note 12 présente une comparaison entre la valeur liquidative par part et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Les Fonds peuvent opérer compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans les états de la situation financière lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Les Fonds peuvent conclure, dans le cadre normal de leurs activités, diverses conventions-cadres de compensation et accords similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent

néanmoins d'opérer compensation des montants dans certaines circonstances, comme la faillite, certains événements de défaillance ou la résiliation des contrats.

b) Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation

Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle les Fonds s'engagent à acheter ou à vendre le placement. Les actifs et les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les coûts de transactions engagés pour l'obtention d'actifs financiers à la JVRN sont passés en charges aux états du résultat global à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur. Les profits et les pertes latents découlant de variations de la juste valeur de la catégorie « à la JVRN » sont présentés à titre de variation de « Plus-value (moins-value) latente des placements » ou, si le Fonds détient des options, des contrats de change à terme ou d'autres instruments dérivés, à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans les états du résultat global de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers au coût amorti sont par la suite évalués au coût amorti diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transactions engagés sur les actifs ou les passifs financiers au coût amorti sont amortis sur la durée de vie de l'actif ou du passif.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits aux flux de trésorerie arrivent à échéance ou que les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Lors de la cession, la différence entre le montant reçu et le coût moyen de l'acquisition de l'actif financier (pour les actifs financiers à la JVRN) ou le coût amorti (pour les actifs financiers au coût amorti) figure au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » des états du résultat global.

Les montants à recevoir ou à payer pour les opérations sur dérivés, y compris les primes ou escomptes reçus ou payés, sont présentés au poste « Actifs dérivés » ou « Passifs dérivés » des états de la situation financière.

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours de marché pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. S'il n'y a eu aucune négociation, le prix médian (moyenne du prix d'achat et du prix de vente) à la fermeture des bureaux à la date de clôture est utilisé pour évaluer approximativement la juste valeur. Chacun des Fonds a pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats visant la vente ou l'achat d'instruments financiers à une date ultérieure convenue. Comme les contrats à terme de gré à gré ne sont pas négociés en bourse, les ententes entre les contreparties ne sont pas normalisées. Les variations de la valeur de ces contrats à terme de gré à gré ne sont réglées qu'au moment de leur liquidation. Les contrats à terme de gré à gré ouverts sont réévalués à la juste valeur dans les états du résultat global en fonction de l'écart entre le taux contractuel et le taux à terme applicable. Les profits et les pertes liés à l'évaluation des contrats à terme de gré à gré ouverts sont inscrits dans les états du résultat global, au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ». La variation cumulative de la valeur au moment du règlement figure dans les états du résultat global, au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme ».

La juste valeur des obligations est basée sur le cours acheteur de clôture fourni par des services d'établissement de cours de valeurs mobilières indépendants.

Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou les droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- a) des activités bien circonscrites;
- b) un objectif précis et bien défini, par exemple fournir des possibilités de placement à des investisseurs en leur transférant les risques et avantages associés aux actifs de l'entité structurée;
- c) des capitaux propres insuffisants pour permettre à l'entité structurée de financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné; et
- d) un financement par émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat et créant des concentrations de risque de crédit ou d'autres risques.

Les Fonds considèrent tous leurs placements dans des fonds négociés en bourse (FNB) comme des placements dans des entités structurées non consolidées. Les parts de FNB sont achetées ou vendues sur le marché boursier sur lequel elles sont négociées et sont évaluées au dernier cours de marché selon les modalités figurant à la section « Évaluation de la juste valeur » ci-dessus.

La variation de la juste valeur de chaque FNB est inscrite au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » des états du résultat global.

Comptabilisation des produits

Les « intérêts à distribuer » figurant dans les états du résultat global représentent le taux d'intérêt stipulé gagné par les Fonds sur les titres à revenu fixe comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement, s'il y a lieu. Les Fonds n'amortissent pas les primes versées ni les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans les états de la situation financière, en fonction des taux d'intérêt déclarés des instruments de créance. Les dividendes sur les placements en actions sont comptabilisés à titre de revenu à la date ex-dividende.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés dans la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, qui est le dollar canadien. Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les profits et pertes de change se rapportant aux actifs et aux passifs au coût amorti sont comptabilisés en résultat net et sont inscrits au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes de change réalisés liés à des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les placements » dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les contrats de change à terme sont comptabilisés lorsqu'ils sont produits et sont présentés au poste « Profit (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme » des états du résultat global.

Les profits (pertes) de change latents sur les placements, les options et les contrats de change à terme sont inclus dans le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements » ou le poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés ».

Le profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets découle de la vente de devises, de profits ou de pertes de change réalisés entre la date de transaction et la date de règlement de la transaction, et de la différence entre le montant comptabilisé au titre des dividendes, des intérêts et des retenues d'impôts étrangers et l'équivalent en dollars canadiens des montants réellement reçus ou payés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les Fonds considèrent comme des équivalents de trésorerie les placements hautement liquides, avec une échéance initiale de trois mois ou moins, qui peuvent facilement être convertis en un montant en trésorerie connu et qui sont soumis à un faible risque de variation de leur valeur. La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Coût des placements

Le coût des placements comprend le coût de chaque titre et l'amortissement des primes et des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf pour les obligations à coupon zéro. Le coût de chaque placement est déterminé selon la méthode du coût moyen en divisant le coût total de ces placements par le nombre d'actions achetées. Dans l'inventaire du portefeuille, les coûts de transactions ont été entièrement déduits du total du coût de chaque titre.

Parts rachetables

Les Fonds émettent diverses séries de parts rachetables au gré du porteur qui ne confèrent pas des droits identiques. Par conséquent, ces parts sont classées comme des passifs financiers. Le rachat des parts rachetables par les Fonds peut être demandé à toute date de rachat pour une contrepartie en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de la valeur liquidative des Fonds attribuable à la série de parts. Les parts peuvent être rachetées tous les jours.

Les parts rachetables sont émises et rachetées au gré du porteur à des prix fondés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment de l'émission ou du rachat. La valeur liquidative par part est obtenue en divisant la valeur liquidative de chaque série de parts rachetables par le nombre total de parts rachetables en circulation de chacune des séries en question.

Charges

Les charges des Fonds, qui comprennent les frais de gestion et les autres charges d'exploitation, sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les coûts de transactions liés aux opérations de placement pour les actifs et les passifs financiers à la JVRN, notamment les commissions de courtage, ont été passés en charges dans les états du résultat global.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

« Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part », présenté dans les états du résultat global, indique l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen quotidien de parts en circulation de cette série au cours de la période.

Distributions aux porteurs de parts

Les distributions seront versées aux porteurs de parts seulement au moment et au montant déterminés par le gestionnaire. Les Fonds sont tenus de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de sorte à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Toutes les distributions du Fonds seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds à la valeur liquidative par part, à moins que l'investisseur demande par écrit au gestionnaire que la distribution soit versée en trésorerie.

Attribution des revenus et des charges et des profits et pertes réalisés et latents

Les frais de gestion et les autres coûts directement attribuables à une série sont imputés à cette série. En général, les charges d'exploitation, les revenus, ainsi que les profits et les pertes réalisés et latents communs à chacun des Fonds sont imputés proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative relative.

Ventilation des éléments hors trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie

Les Fonds comptabilisent uniquement l'incidence nette sur les flux de trésorerie, et les échanges hors trésorerie entre les séries d'un Fonds qui ont eu lieu au cours de la période ne sont pas présentés aux postes « Produit de l'émission de parts rachetables » et « Sommes versées au rachat de parts rachetables ». Les échanges hors trésorerie présentés ci-dessous sont exclus des activités d'exploitation ou de financement des tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

	31 mars 2023 (\$)	31 mars 2022 (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	137 511	272 033
Fonds équilibré mondial Portland	-	-

Modifications comptables futures

Aucune nouvelle norme comptable entrée en vigueur après le 1^{er} janvier 2023 n'a eu d'incidence sur les méthodes comptables utilisées par les Fonds.

4. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables ainsi que pour établir des estimations et formuler des hypothèses de façon prospective. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par les Fonds pour la préparation des présents états financiers.

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

La juste valeur des titres non cotés sur un marché actif peut être déterminée par les Fonds à l'aide de sources de prix fiables (des agences d'évaluation, par exemple) ou de prix indicatifs. Ces valeurs peuvent être indicatives, et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Les Fonds exercent leur jugement et évaluent la quantité et la qualité des sources de prix utilisées. Lorsqu'aucune donnée de marché n'est disponible, les Fonds peuvent évaluer leurs positions selon leurs propres modèles, qui sont habituellement basés sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans l'industrie. Ces modèles font appel à des données observables, dans la mesure du possible. Cependant, des éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie), les volatilités et les corrélations nécessitent que le gestionnaire fasse des estimations. Les changements des hypothèses utilisées pour ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la juste valeur des instruments financiers. Pour déterminer ce qui constitue une donnée « observable », les Fonds doivent exercer un jugement important. Les Fonds considèrent comme des données observables les données de marché aisément disponibles, régulièrement publiées ou mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes qui participent activement au marché concerné.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Compensation des actifs et des passifs financiers

Les Fonds peuvent avoir conclu un accord de compensation ou des ententes similaires avec la contrepartie pour l'exécution de contrats de change à terme. En cas de défaut ou de faillite, les Fonds peuvent donc compenser les actifs détenus auprès de la contrepartie contre les dettes qu'ils lui doivent. Les contrats établis aux termes de ces ententes qui sont réglés à la même date ont été compensés et présentés comme un montant net dans les états de la situation financière des Fonds et dans le tableau ci-dessous, lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire et une intention de régler les contrats sur la base d'un montant net. Aucune garantie n'est associée à ces ententes.

b) Gestion des risques

Les activités de placement de chaque Fonds les exposent à divers risques financiers, dont le risque de marché (qui comprend le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt), le risque de concentration, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les objectifs de gestion des risques de chacun des Fonds consistent à s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs de placement et à la tolérance au risque des Fonds décrits dans le prospectus. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Pour une analyse des risques associés à chaque Fonds, veuillez consulter les notes annexes propres au Fonds.

Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les instruments financiers détenus par les Fonds sont exposés au risque de prix lié aux incertitudes à l'égard des cours futurs des instruments. Chaque Fonds limite la pondération de chaque titre à au plus 10 % de sa valeur liquidative au moment de l'acquisition, laquelle est surveillée quotidiennement.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif ou un secteur.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier varie en raison de fluctuations des taux de change. Les titres détenus par les Fonds peuvent être évalués en monnaie autre que le dollar canadien ou exposés à une monnaie autre que le dollar canadien. Lorsqu'ils sont évalués en dollar canadien, leur valeur peut varier en raison des fluctuations de ces monnaies par rapport au dollar canadien.

Le recours à des stratégies d'atténuation du risque de change, comme les contrats de change à terme, expose le Fonds à des risques particuliers, notamment la défaillance de la contrepartie à ces contrats, l'absence de liquidité et – si l'évaluation que fait le gestionnaire de l'évolution des marchés est incorrecte – la possibilité que ces stratégies entraînent des pertes plus importantes que si elles n'avaient pas été utilisées. Les contrats de change à terme peuvent limiter ou réduire le rendement total du Fonds si les attentes du gestionnaire à l'égard des événements futurs ou de l'évolution du marché sont erronées. Dans certaines circonstances, les coûts associés aux contrats de change à terme peuvent excéder leurs bénéfices.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, conclure des contrats de change à terme visant à couvrir (directement ou indirectement) en dollars canadiens tout ou partie de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par le Fonds ou de la valeur des titres libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et détenus par les émetteurs des titres composant le portefeuille du Fonds. Les montants des contrats de change à terme sont basés sur la monnaie de négociation des placements du Fonds et sur une évaluation de la monnaie à laquelle sont exposées les transactions du Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt à un taux fixe détenus par les Fonds, comme les obligations et les emprunts. La juste valeur et les flux de trésorerie futurs de tels instruments financiers varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que l'émetteur d'un titre de créance (y compris les actions privilégiées) ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de payer les intérêts, de rembourser le capital ou de s'acquitter d'une obligation ou d'un engagement qu'il a contracté envers le Fonds.

Un Fonds peut être exposé au risque de crédit en raison de placements dans des contrats de change à terme. Le Fonds limite son exposition aux pertes sur créances sur les contrats de change à terme en s'assurant qu'il existe des ententes de compensation avec chaque contrepartie pour les contrats de change à terme, de sorte que les profits (montants dus au Fonds) sur les contrats individuels puissent être compensés par des pertes (montants dus à la contrepartie) en cas de défaut ou de faillite. L'exposition maximale au risque de crédit découlant de ces contrats est équivalente à la juste valeur des contrats de change à terme dont un profit net est latent à la date de présentation de l'information financière, comme il est indiqué ci-dessous, et comprend l'effet de l'accord de compensation ou d'ententes similaires en place avec toutes les contreparties.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont effectuées avec des courtiers autorisés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car tous les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. Les Fonds sont exposés quotidiennement à des rachats en trésorerie. Par conséquent, ils investissent la majorité de leurs actifs dans des placements négociés sur des marchés actifs et facilement cessibles. Il n'est pas possible de garantir l'existence, à tout moment, d'un marché actif pour les placements des Fonds, ni de garantir que les prix auxquels sont négociés les titres soient un juste reflet de leur valeur. Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, chaque Fonds doit investir au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides à la date d'acquisition. Chaque Fonds peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour financer les rachats et régler des opérations.

c) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie des justes valeurs reflétant l'importance des données d'entrée utilisées pour chaque évaluation. La hiérarchie des justes valeurs comprend les trois niveaux suivants :

Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

La hiérarchie des justes valeurs nécessite l'utilisation de données de marché observables lorsque de telles données sont disponibles. Un instrument financier est classé au niveau le moins élevé de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte pour établir sa juste valeur. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Les Fonds ont pour politique de comptabiliser les transferts d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs à la date de ces transferts ou du changement de circonstances à l'origine de ces transferts.

6. PARTS RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité de séries de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Des séries supplémentaires pourraient éventuellement être offertes avec des modalités différentes. Chaque part d'une série représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds attribuable à cette série de parts.

Les Fonds cherchent à investir leur capital dans des placements appropriés selon leurs objectifs de placement. Les Fonds conservent suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat de parts et contractent des emprunts à court terme ou cèdent des titres pour accroître leurs liquidités en cas de besoin.

Les parts des Fonds sont offertes en plusieurs séries, présentées ci-après. Les principales différences entre ces séries de parts concernent les frais de gestion payés au gestionnaire, la rémunération des courtiers, les distributions et les charges payées par chaque série. Les parts de chaque Fonds permettent à leurs porteurs de participer à la liquidation des actifs du Fonds en question, sur la base de chaque série. Les parts sont entièrement libérées lors de leur émission et non susceptibles d'appels subséquents, et elles sont rachetables à la valeur liquidative par part de la série dont les parts sont rachetées, à la fermeture des bureaux à la date de la demande de rachat.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à des programmes de rémunération par honoraires auprès de leur courtier, qui a signé avec le gestionnaire une entente relative aux parts de série F, aux investisseurs pour lesquels les Fonds n'engagent pas de coûts de distributions et aux investisseurs particuliers acceptés par le gestionnaire.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs institutionnels. Les Fonds n'ont pas encore émis de parts de série O.

Le nombre de parts émises et en circulation pour les périodes closes les 31 mars 2023 et 2022 était le suivant :

31 mars 2023	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	1 149 665	42 860	9 621	54 933	1 147 213	1 156 630
Parts de série F	1 680 130	78 922	28 969	503 808	1 284 213	1 642 402
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	254 496	2 459	6 127	7 431	255 651	253 789
Parts de série F	66 189	19 979	1 430	1 170	86 428	66 957

31 mars 2022	Solde d'ouverture	Parts émises, y compris les échanges d'autres séries	Parts réinvesties	Parts rachetées, y compris les échanges aux autres séries	Solde de clôture	Nombre moyen pondéré de parts
Fonds équilibré canadien Portland						
Parts de série A	980 278	141 686	55 193	38 088	1 139 069	1 042 739
Parts de série F	1 634 736	153 286	70 596	197 002	1 661 616	1 596 833
Fonds équilibré mondial Portland						
Parts de série A	317 778	167	7 020	30 020	294 945	305 483
Parts de série F	27 250	671	362	730	27 553	27 175

7. IMPÔTS

Chaque Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »). Les Fonds calculent leur revenu imposable et leurs gains (pertes) en capital nets conformément à la Loi de l'impôt et ont l'intention de distribuer une partie suffisante de leur revenu net et de leurs gains en capital nets réalisés de manière à n'avoir aucun impôt ordinaire à payer. Les Fonds ne comptabilisent donc pas d'impôts sur le résultat. Comme les Fonds ne comptabilisent pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital, le cas échéant, n'est pas reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés avant les retenues d'impôt, dans les états du résultat global. Les retenues d'impôt sont présentées à titre d'élément distinct dans les états du résultat global.

La clôture de l'année d'imposition des Fonds est fixée au 15 décembre.

Le tableau qui suit présente les pertes autres qu'en capital et les pertes en capital à utiliser pour un report prospectif au 31 décembre 2022.

	Pertes autres qu'en capital à utiliser pour un report prospectif (\$)	Pertes en capital à utiliser pour un report prospectif (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	–	3 170 852
Fonds équilibré mondial Portland	–	23 897 134

8. FRAIS DE GESTION ET CHARGES

Conformément au prospectus, les Fonds ont convenu de payer des frais de gestion au gestionnaire. Ces frais sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque série de chacun des Fonds, et ils sont payés mensuellement. Les taux des frais de gestion annuels de chaque série de parts sont les suivants :

	Parts de série A	Parts de série F
Fonds équilibré canadien Portland	1,75 %	0,75 %
Fonds équilibré mondial Portland	1,55 %	0,55 %

Les frais de gestion des parts de série O sont négociés avec le gestionnaire. Ils sont versés directement au gestionnaire et ne sont pas déduits de la valeur liquidative de la série O.

Certains Fonds peuvent investir dans des fonds communs de placement, des fonds d'investissement et des FNB (collectivement, les « fonds sous-jacents ») et ceux-ci peuvent verser des frais de gestion et d'autres charges en plus des charges à payer par le Fonds. Le Fonds ne verse pas de frais de gestion sur la portion de son actif qui est investie dans un fonds sous-jacent si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajouteraient à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service.

Le gestionnaire est remboursé de toutes les charges d'exploitation qu'il engage au nom des Fonds, y compris les droits de dépôt réglementaires, les droits de garde, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais bancaires, les coûts de communication de l'information financière et toutes les taxes de vente connexes. Le gestionnaire fournit également du personnel cadre clé aux Fonds. Le gestionnaire peut facturer aux Fonds le temps que consacre son personnel (ou celui de ses sociétés affiliées) à la supervision des activités courantes des Fonds. Le montant facturé pour ce temps est déterminé en fonction des charges entièrement réparties et ne comprend pas de majorations ni de frais d'administration. Le gestionnaire peut, à son gré, absorber les charges d'exploitation des Fonds, mais n'est aucunement tenu de le faire.

Les frais de gestion et les charges d'exploitation à payer par les Fonds au gestionnaire sont assujettis à la TPS et/ou à la TVH, selon le cas, et seront déduits en tant que charges de la série de parts pertinente lors du calcul de la valeur liquidative de la série de parts.

9. RABAIS DE COURTAGE

L'attribution des opérations aux courtiers des Fonds se fait en fonction de la couverture, de la capacité à effectuer des transactions et de l'expertise en matière de recherche fondamentale. Le gestionnaire peut choisir d'effectuer des transactions avec des courtiers fournissant des services de recherche, d'analyse statistique et d'autres services semblables aux Fonds ou au gestionnaire à un prix raisonnable compte tenu des services offerts (appelés « recherches pour compte propre »). Les courtiers ne fournissent au gestionnaire aucune estimation des coûts des services de recherche, des services d'analyse statistique et des autres services semblables (désignés comme « rabais de courtage »).

Le gestionnaire peut avoir recours à des services de recherche pour compte propre de tiers, qui sont généralement aussi disponibles par abonnement, dont les coûts seront utilisés pour déterminer approximativement la valeur des services de recherche et des autres services semblables reçus de tiers aux termes d'ententes de partage de commissions conclues avec des courtiers exécutants. Le Fonds équilibré canadien Portland n'a conclu aucune entente de rabais de courtage avec des tiers jusqu'à présent. La valeur vérifiable des rabais de courtage accordés en vertu des ententes conclues avec les tiers au titre des transactions de portefeuille du Fonds équilibré mondial Portland pour le semestre clos le 31 mars 2023 s'élevait à 33 \$ (31 mars 2022 : 33 \$).

10. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les tableaux qui suivent présentent les frais de gestion et les charges d'exploitation qui ont été remboursés par les Fonds au gestionnaire pour les semestres clos les 31 mars 2023 et 2022. Les tableaux comprennent les charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire pour les services d'administration fournis dans le cadre de la gestion des activités quotidiennes des Fonds et les charges d'exploitation supplémentaires absorbées que le gestionnaire n'a pas imputées aux Fonds. Tous les montants en dollars dans les tableaux excluent la TPS et la TVH applicables :

31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	230 290	104 604	–	442
Fonds équilibré mondial Portland	17 788	6 767	86 701	442

31 mars 2022	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)	Charges d'exploitation absorbées (\$)	Charges d'exploitation remboursées aux sociétés affiliées au gestionnaire (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	250 277	115 391	–	631
Fonds équilibré mondial Portland	21 404	7 327	69 840	631

Les Fonds devaient au gestionnaire les montants ci-dessous, qui excluent la TPS ou la TVH applicables :

Au 31 mars 2023	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	37 815	16 920
Fonds équilibré mondial Portland	2 994	1 140

Au 30 septembre 2022	Frais de gestion (\$)	Charges d'exploitation remboursées (\$)
Fonds équilibré canadien Portland	38 899	17 829
Fonds équilibré mondial Portland	2 859	1 085

Le gestionnaire et/ou ses sociétés affiliées ainsi que le personnel de direction clé du gestionnaire et leur famille (collectivement, les « parties liées ») peuvent acquérir des parts des Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités. Les tableaux suivants indiquent le nombre d'actions de chacun des Fonds détenues par les parties liées aux dates de clôture indiquées.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Fonds équilibré canadien Portland	2 798	3 189
Fonds équilibré mondial Portland	17 128	14 435

11. FACILITÉ DE CRÉDIT DE COURTAGE

Le Fonds équilibré mondial Portland a conclu une convention de services de règlement avec RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM ») et peut déposer auprès de celle-ci des titres et de la trésorerie à titre de garantie pour ses ventes d'options. En cas de défaillance par les Fonds, y compris tout défaut de paiement ou de livraison à RBC DVM, RBC DVM peut geler les biens détenus en garantie et cesser sa prestation de services de règlement. Dans de telles circonstances, RBC DVM a le droit de disposer des biens détenus en garantie pour réduire ou éliminer le montant lui étant dû. RBC DVM a également le droit de vendre les biens détenus en garantie ou de s'en départir de quelque façon que ce soit pour compenser les montants que le Fonds lui doit. Le cas échéant, les garanties non pécuniaires seront présentées de façon distincte des autres actifs dans les états de la situation financière, au poste « Placements cédés en garantie ». La garantie en trésorerie sera présentée de façon distincte dans les états de la situation financière, au poste « Comptes sur marge ».

12. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART ET DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES, PAR PART

Au 31 mars 2023 et au 30 septembre 2022, il n'y avait pas de différence entre la valeur liquidative par part utilisée dans le traitement des opérations et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part dans les présents états financiers.

Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.



Conseils en placements Portland^{MC}
Achetez. Conservez. Et Prospérez.^{MC}

Conseils en placements Portland est une marque déposée de Portland Holdings Inc. Le logo de la licorne est une marque de commerce de Portland Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc. Achetez. Conservez. Et Prospérez. est une marque de commerce déposée d'AIC Global Holdings Inc. utilisée sous licence par Conseils en placements Portland Inc.

Conseils en placements Portland Inc., 1375 Kerns Road, bureau 100, Burlington (Ontario) L7P 4V7 Tél. : 1 888 710-4242 • www.portlandic.com • info@portlandic.com
